

Arrêté 2021-116

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-2, L. 613-1, L. 613-4 et D. 613-1 et suivants Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 23 mai 2019 accréditant l'université Lyon 2 en vue de la délivrance des diplômes nationaux ; Vu l'arrêté du 5 novembre 2019 accréditant l'université Lyon 2 en vue de la délivrance des diplômes nationaux pour une année supplémentaire ;

Vu les arrêtés régissant les diplômes suivants :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au grade de master
- Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

Vu les règlements généraux de scolarité Licence et Master et leurs annexes, approuvés en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 23 juillet 2020

Vu l'arrêté 2020-190 en date du 18 décembre 2020 portant composition des jurys de semestre et de diplôme,

Arrête:

Article 1 : Composition des Jurys de semestre et de diplôme

L'arrêté 2020-190 susvisé est modifié uniquement en ce qui concerne le jury de semestre et de diplôme du M2 ARTS DE LA SCENE, parcours « accompagner la création », conformément au document joint en annexe au présent arrêté.

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 2 8 AVR. 2021

La Présidente,

Nathalie DOMPNIER

Campus Berges du Rhône 86, rue Pasteur - F69365 LYON Cedex 07 www.univ-lyon2.fr



UFR LESLA

JURY DE MASTER 2EME ANNEE

Arrêté 2021-116

Intitulé de la formation : Master 2 Arts de la scène et du spectacle vivant Parcours Accompagner la création

	SESSION 1	
	SEMESTRE IMPAIR : S3 (en juin)	SEMESTRE PAIR : 54 et JURY D'ANNÉE
Président.e	Claudia PALAZZOLO	Claudia PALAZZOLO .
Au moins 2 enseignant.es- chercheur.es	Bérénice HAMIDI-KIM Céline CANDIARD Pauline DONIZEAU Laetitia DUMONT LEWI Olivier NEVEUX (ENS-LYON) Anne PELLOIS (ENS-LYON)	Bérénice HAMIDI-KIM Céline CANDIARD Pauline DONIZEAU Laetitia DUMONT LEWI Olivier NEVEUX (ENS-LYON) Anne PELLOIS (ENS-LYON)
Au moins 2 personnalités qualifiées	Sergio CHIANCA	Sergio CHIANCA
Suppléant.e Président.e	Julie SERMON	Julie SERMON

	PAS DE SESSION 2	
	SEMESTRE IMPAIR : NÉANT	SEMESTRE PAIR : NÉANT
Président.e	NÉANT	NÉANT
Au moins 2 enseignant.es- chercheur.es	NÉANT	NÉANT
Au moins 2 personnalités qualifiées	NÉANT	NÉANT
Suppléant.e Président.e	NÉANT	NÉANT